

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 20 novembre 2017

Entrée en vigueur de la Convention de Minamata visant à une réduction de l'utilisation du mercure:

### **Les projets de Green Cross au Ghana et au Burkina Faso, engagés pour la réduction du mercure dans l'extraction minière d'or informelle artisanale**

Les rapports sur les polluants environnementaux établis par Green Cross Suisse et Pure Earth, États-Unis, démontrent clairement les effets néfastes des substances toxiques issues de sources de polluants environnementaux sur l'environnement et la santé. C'est la raison pour laquelle Green Cross Suisse a défendu l'inscription des produits chimiques et résidus toxiques sur sa liste des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et a soutenu le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) lors du processus de négociations de la Convention de Minamata sur le mercure.

#### *Éliminer la contamination au mercure au Ghana*

Dans le monde, environ 10 à 15 millions de personnes, dont 4 à 5 millions de femmes et d'enfants, sont exposées à un risque élevé de contamination au mercure en raison de l'extraction minière d'or informelle réalisée avec des moyens artisanaux rudimentaires. Pour contribuer à réduire les intoxications au mercure liées à ce type d'extraction minière au Ghana, Green Cross Suisse conduit un projet pilote en collaboration avec Green Cross Ghana. Pour améliorer l'état sanitaire de la population, quelque 600 analyses sanguines et d'urine ont été réalisées en laboratoire pour déterminer la présence de mercure. Sur la base des résultats de ces analyses, les mineurs et familles de mineurs fortement exposés au mercure font l'objet d'un traitement médical. Des échantillons du sol ont également été prélevés afin de déterminer l'ampleur de la contamination au mercure. Des ateliers sont en cours de préparation pour introduire des méthodes sans mercure dans l'extraction minière d'or informelle réalisée avec des moyens artisanaux rudimentaires, et pour informer sur les risques sanitaires liés au mercure. Des idées de sources de revenus alternatives permettant aux populations de subsister moyennant des systèmes de microfinancement sont également examinées pour remplacer l'extraction minière d'or informelle. Un projet similaire, ajusté aux besoins locaux, est en préparation au Burkina Faso.

#### *Inventaire national de rejet de mercure en Biélorussie*

En Biélorussie, Green Cross Suisse établit, en collaboration avec le Ministère de l'environnement biélorusse, l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et avec le soutien financier de l'OFEV et du GEF, un inventaire national du rejet de mercure. La Biélorussie travaille également sur les ajustements légaux requis en vue de la prochaine ratification par ce pays de la Convention de Minamata. Pour sa mise en œuvre à venir, le pays doit aussi se doter de plus grandes capacités institutionnelles.

#### Convention de Minamata

Pour réduire les émissions du métal lourd mercure, 140 États ont signé la Convention de Minamata (sur le mercure) en octobre 2013. La Convention de Minamata est une convention mondiale visant à la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les effets néfastes du mercure. Parmi les points les plus importants de la Convention, on trouve l'interdiction de l'extraction du mercure, des mesures de contrôle des émissions atmosphériques, la substitution et l'interdiction des produits contenant du mercure à l'horizon

2020, et la limitation de l'emploi du mercure dans l'extraction minière d'or informelle réalisée avec des moyens artisanaux rudimentaires. La Suisse fait partie des premiers États signataires et s'est engagée à apporter un total de 7,5 millions de francs pour l'application de la convention.

Green Cross Suisse s'engage pour l'abandon mondial de l'énergie nucléaire et fournit une aide à l'entraide aux personnes touchées des régions contaminées par la radioactivité, les polluants chimiques et d'autres polluants. Par le biais de son programme Eau-Vie-Paix, l'organisation environnementale réduit les risques liés aux polluants environnementaux que sont le plomb, les pesticides, le mercure et les substances radioactives, et elle s'engage pour un accès à l'eau potable. L'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes par des contaminations chimiques, radioactives et autres se situe au premier plan de notre action, tout comme la promotion d'un développement durable axé plutôt sur la coopération que sur la confrontation. Les objectifs de l'organisation environnementale certifiée ZEWO sont soutenus par le groupe parlementaire Green Cross.

*Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au Dr Stephan Robinson, directeur du programme Désarmement et Eau de Green Cross Suisse, au numéro de tél.: +41 (0) 79 625 64.*